

Article 6 - Durée de l'abonnement et résiliation

La Société Éditrice propose des abonnements à durée fixe ou à durée libre. La durée de l'abonnement souscrit figure sur l'offre d'abonnement que vous aurez choisie.

1/. L'Abonnement à durée fixe sans tacite reconduction est proposé pour une durée de 3 mois, 6 mois, 1 an ou autre avec paiement au comptant au moment de la souscription. Il prendra fin à son échéance sauf si vous décidez de vous réabonner à la suite de la proposition qui vous sera faite. Il vous est néanmoins possible de résilier les Abonnements à durée fixe pour quelque motif que ce soit à tout moment après l'engagement minimum précisé au moment de la souscription ou dans certaines offres promotionnelles.

1-a/. L'Abonnement à durée fixe avec tacite reconduction est proposé pour une durée de 3 mois, 6 mois, 1 an ou autre avec paiement au comptant au moment de la souscription. A l'expiration de la durée initiale d'abonnement qui vous sera signifiée, celui-ci sera tacitement reconduit pour la même durée à moins que vous n'adressiez à l'Editeur un courrier ou un email au Service Client l'informant que vous ne souhaitez pas que l'abonnement soit reconduit. Il vous est néanmoins possible de résilier les Abonnements à durée fixe pour quelque motif que ce soit à tout moment après l'engagement minimum précisé au moment de la souscription ou dans certaines offres promotionnelles.

2/. L'Abonnement à durée libre est souscrit pour une durée indéterminée avec prélèvement mensuel ou trimestriel, vous pouvez le résilier à tout moment.

Les modalités de résiliation et de remboursement sont indiquées à l'article 8

Article 7 - Droit de rétractation

7.1 - Droit de rétractation pour les Abonnements

Conformément aux articles L221-18 et suivants du nouveau Code de la Consommation, si vous avez commandé un Abonnement à une Publication, à distance (sur internet, par téléphone ou en remplissant une offre dans un magazine notamment) au sens de l'article L 221-1 1° du nouveau Code de la consommation ou si vous avez signé un contrat « hors établissement au sens de l'article L 221-1-2° de ce même code vous disposez d'un droit de rétractation qui vous autorise à annuler votre commande sans justifier de motif . Vous pouvez exercer ce droit de rétractation en écrivant à l'Editeur dans un délai de 14 (quatorze) jours francs, à compter de la réception du premier numéro de la Publication.

Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de rétractation dans le délai de 14 jours :

L'abonné doit retourner à l'Editeur les exemplaires reçus à ses frais à l'adresse mentionnée à l'article 14 et ce, au plus tard 14 jours après avoir notifié à l'Editeur son souhait de se rétracter.

Il sera remboursé de la totalité des sommes versées lors de la commande. Seront à la charge de l'abonné les coûts directs de renvoi des Publications reçues. Ce remboursement interviendra dans les 14 jours à compter de la date à laquelle il aura informé l'Editeur de sa décision de se rétracter. L'Editeur se réserve le droit de différer le remboursement jusqu'à la récupération complète des biens ou jusqu'à ce que l'abonné ait fourni la preuve de l'expédition.

Pour exercer son droit de rétractation et annuler sa commande, l'abonné doit en faire la demande via le formulaire en ligne accessible en [cliquant ici](#)

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour la version numérique de l'abonnement fournie sur support immatériel dont l'exécution a commencé avec l'accord de l'abonné et pour lequel il a renoncé au droit de rétractation.

7.2 - Droit de rétractation pour les Articles (hors Abonnement)

Pour les Articles livrés hors Abonnement (articles vendus séparément des Publications) vous disposez du droit de rétractation conformément aux articles L121-18 et suivants du Code de la Consommation.

Si vous n'êtes pas satisfait par un ou plusieurs de ces Articles, il vous est possible, dans un délai de 14 (quatorze) jours francs à compter de la réception d'annuler votre commande en faisant une demande via le formulaire en ligne accessible en [cliquant ici](#).

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Articles achetés et les frais d'envoi aller seront remboursés ; les frais de retour restent à votre charge.

Dans le cas où vous désirez exercer votre droit de rétractation pour les Articles (hors Abonnement) conformément à l'article 7.2, vous devez retourner le(s) Produit(s) dans les 14 jours à compter de la date à laquelle vous nous avez informés de votre décision de vous rétracter à l'adresse suivante :

STPP AXE GROUP

2, rue Gambetta

10350

Marigny Le Châtel

France.

Tout article qui sera retourné incomplet ou endommagé ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Il sera remboursé de la totalité des sommes versées lors de la commande. Ce remboursement interviendra dans les 14 jours à compter de la date à laquelle il aura informé l'Editeur de sa décision de se rétracter. L'Editeur se réserve le droit de différer le remboursement jusqu'à la récupération complète des biens ou jusqu'à fourniture de la preuve de l'expédition.

Pour toute question sur les Articles, nous vous invitons à vous rapprocher de notre Service Client dont les coordonnées sont indiquées à **l'article 14**.

Si le colis nous est retourné sans avoir été ouvert (dans son emballage d'origine ou colis refusé), il vous sera remboursé hors frais de retour, conformément au présent article.

Dans tous les cas où vous êtes amené à retourner un article, vous êtes responsable de l'envoi. Nous vous conseillons donc de retourner les Articles (hors Publications) en recommandé avec demande d'accusé de réception.

Nous ne sommes pas en mesure de vous informer sur les frais engendrés par le retour de votre Article. Il vous appartient donc de prendre connaissance de ces renseignements auprès du prestataire que vous choisirez.

7.3 Limites à l'exercice du droit de rétractation

Conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les enregistrements audio, vidéo ou de logiciels informatiques scellés par le client ainsi que pour les biens confectionnés selon vos spécifications ou nettement personnalisés. Le droit de rétractation ne peut être exercé pour la fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine (sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications). Le droit de rétractation ne s'applique pas pour la fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

resilier.fr le 20 septembre 2022